

Conférence de presse du 29 juin 2016

Bilan 2015 de l'action du CODAF en Eure-et-Loir

→ Actions de contrôle communes dans le cadre du CODAF :

Au total : 73 fiches actions ont été transmises, soit 32 de plus par rapport à 2014.

Les actions ont principalement concerné le travail illégal (49 actions contre 24 sur les autres fraudes), avec 4 principaux secteurs contrôlés (restauration, secteur automobile, bâtiment et commerce).

L'action du CODAF a permis :

- de constater un préjudice total de 2 344 247 €, soit une augmentation de 77 % par rapport à 2014 ;
- de dresser un montant total de pénalités de 771 201 €, soit une augmentation de 82 % par rapport à 2014.

Le montant total des préjudices constatés et pénalités dressées au titre de l'action CODAF en Eure-et-Loir en 2015 s'élève à 3 115 448 €, soit une progression de 78 % par rapport à l'action CODAF Eure-et-Loir en 2014.

ETAT-MAJOR de SECURITE du 29 juin 2016

Constat :

→ Pour l'indicateur « atteintes aux biens », le taux d'élucidation s'établit à 17,51 % (juin 2015 à mai 2016).

Le nombre des atteintes aux biens est à la baisse, dans le département d'Eure et Loir, pour les douze derniers mois : - 5,71 % (contre + 1,67 % pour l'ensemble de la zone de défense et de sécurité Ouest).

En revanche, une hausse des cambriolages est constatée entre 2015 et 2016 (455 en 2015 contre 548 en 2016). Cette hausse est concentrée autour des mois de janvier (+19 faits) et de février (+51 faits). Elle correspond à des périples effectués par des bandes de malfaiteurs sur l'ensemble de la région.

Depuis la fin avril, le nombre de cambriolages reste stable par rapport à 2015.

→ Le nombre d'atteintes volontaires à l'intégrité physique augmente fortement sur les douze derniers mois : + 11,20 % (contre 8,49 % pour l'ensemble de la zone de défense).

Pour l'indicateur « AVIP », le taux d'élucidation s'établit à 79,50 % (juin 2015 à mai 2016).

→ L'indicateur « comportement portant atteinte à la tranquillité publique » intégrant les violences urbaines, atteintes aux biens et dégradations volontaires (incendie, atteintes à l'autorité publique, comportements dangereux ou gênants, comportements perturbants) est en augmentation de + 5,71 % (mai 2015 à avril 2016/ mai 2014 à avril 2015).

Pour cet indicateur, le taux d'élucidation est de 66,08 % (juin 2015 à mai 2016).